



KI-Allianz
Kreativwirtschaft

Communiqué de presse

« Too little, too late » : l'Alliance IA des industries créatives demande une protection accrue de la propriété intellectuelle

L'Alliance IA des industries créatives (KIK) salue l'intention du Conseil fédéral de ratifier la Convention du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et de mettre en œuvre des mesures de transparence. Néanmoins, l'alliance met en garde contre le fait que ces mesures ne sont pas suffisantes pour protéger de manière adéquate la propriété intellectuelle dans le contexte de l'intelligence artificielle (IA). KIK demande notamment des règles claires sur le droit d'auteur dans le domaine de l'IA et une mise en œuvre rapide de la motion Gössi « Pour une meilleure protection de la propriété intellectuelle contre les abus liés à l'intelligence artificielle ».

Les développeurs et les utilisateurs de modèles d'IA génératifs utilisent des œuvres protégées par des droits d'auteur pour entraîner leurs algorithmes et créer des contenus synthétiques. Cette pratique met en péril la base économique des créateurs, des producteurs, des productrices et des entreprises de médias, car leur propriété intellectuelle est souvent réutilisée à leur insu et sans licence. En outre, des références insuffisantes et des informations déformées par les applications d'IA peuvent nuire à la réputation des créateurs et créatrices.

Dans son état des lieux de la réglementation de l'IA publié le 12 février 2025, le Conseil fédéral reconnaît certes la nécessité d'agir dans le domaine du droit d'auteur. Toutefois, il n'est pas clair s'il veut protéger le droit d'auteur dans le domaine de l'IA de manière complète et juridiquement contraignante, et à quel rythme il veut le faire. La feuille de route laisse présager le pire : Il veut se donner jusqu'à fin 2026 pour élaborer un projet de consultation, et il faudra ensuite attendre 2029 pour que des dispositions efficaces entrent en vigueur. Le risque est grand que des dommages irréparables soient causés d'ici là.

La [motion « 24.4596. Pour une meilleure protection de la propriété intellectuelle contre les abus liés à l'intelligence artificielle »](#) déposée par la conseillère aux Etats Petra Gössi demande à juste titre des règles claires garantissant que l'accord des titulaires de droits d'auteur est nécessaire lorsque leurs œuvres sont utilisées pour des applications d'IA. Le Conseil fédéral a déjà signalé son soutien à cette motion. KIK appelle le Parlement à faire avancer la mise en œuvre de ces mesures de protection avec la plus grande priorité. Ce n'est qu'ainsi que la diversité et la qualité de l'économie créative suisse pourront être maintenues et développées.

L'Alliance IA des industries créatives est prête à intensifier le dialogue avec les milieux politiques et économiques afin d'élaborer ensemble des solutions garantissant la protection de la propriété intellectuelle à l'ère de l'intelligence artificielle.

Personnes de contact

- Chantal Bolzern, Présidente SSFV – Syndicat Suisse Film et Vidéo, +41 31 356 40 40, chantal.bolzern@torneys.ch
- Lorenz Haas, Directeur IFPI Suisse – L'association de la branche des labels de musique en Suisse, +41 43 343 93 30, lorenz.haas@ifpi.ch
- Laura Kerstjens, Secrétaire générale SFP – Swiss Film Producers' Association, + 41 31 370 10 60, laura.kerstjens@swissfilmproducers.ch
- Cornelia Mechler, Secrétaire générale A*dS – Autrices et auteurs de Suisse, +41 79 102 59 40, cmechler@a-d-s.ch
- David Stark, SGDA – Swiss Game Developers Association, zarkonnen@gmail.com
- Andreas Zoller, Responsable Public Affairs VSM – Verlegerverband SCHWEIZER MEDIEN, +41 79 828 81 13, andreas.zoller@schweizermedien.ch

L'Alliance IA des industries créatives (KIK)

En 2024 les associations des industries créatives se sont regroupées dans le but de parvenir à une réglementation équitable de l'IA. Les membres de la KIK sont les 18 associations suivantes : A*dS – Autrices et auteurs de Suisse; ARF-FDS l'association des cinéastes suisses; AudioVision Suisse; filmdistribution suisse; GARP – Groupe Auteurs-trices Réalistaeurs-trices Producteurs-trices; IFPI Suisse – L'association de la branche des labels de musique en Suisse; IG Unabhängige Schweizer Filmproduzenten; IndieSuisse – Verband unabhängiger Schweizer Musiklabels und -produzent*innen; ProCinema; SSFV – Syndicat Suisse Film et Vidéo; SGDA – Swiss Game Developers Association; SIYU photographie professionnelle suisse; SONART – Association Suisse de Musique; Suisse-culture – L'organisation faîtière des associations de créateurs artistiques et de professionnels des médias et des sociétés de droits d'auteur de Suisse; Swiss Film Producers'; SWISSFILM ASSOCIATION – L'association de branche des entreprises suisses de production de films de commande professionnels et autres commandes audiovisuelles; syndicom – Le syndicat des illustrateurs; VSM – Verlegerverband SCHWEIZER MEDIEN.



Bern, 6. März 2025